



Réserve Naturelle Régionale
CAMBOUNET-SUR-LE-SOR



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



Agir pour
la biodiversité



Communauté
de Communes
SOR & AGOUT

Bilan d'activités 2024

Le programme d'actions 2024 de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor s'inscrit dans la mise en œuvre de son plan de gestion et s'articule autour de ses quatre grandes thématiques d'actions :

- Suivis et études du patrimoine naturel
- Conservation-gestion
- Animation-Sensibilisation
- Gestion administrative, entretien et surveillance.

La mise en œuvre du programme d'actions a été réalisée et coordonnée conjointement par la Communauté de communes Sor et Agout et par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Occitanie - Délégation Territoriale du Tarn, co-gestionnaires désignés par la Région Occitanie.



Espace loisirs « Les étangs »
81710 Saïx
05 63 72 84 84
contact@communautesoragout.fr



LPO Occitanie - DT Tarn
Place de la mairie – BP 20027
81290 Labruguière
05 63 73 08 38
tarn@lpo.fr

Rédaction du rapport : LPO Occitanie DT Tarn

Ce programme a bénéficié du **soutien financier** de :



Photos : RNR de Cambounet-sur-le-Sor / LPO Occitanie DT Tarn (sauf mention contraire).



Les Réserves naturelles de France p 4

Organisation et financements p 5

Suivis et études du patrimoine naturel p 8

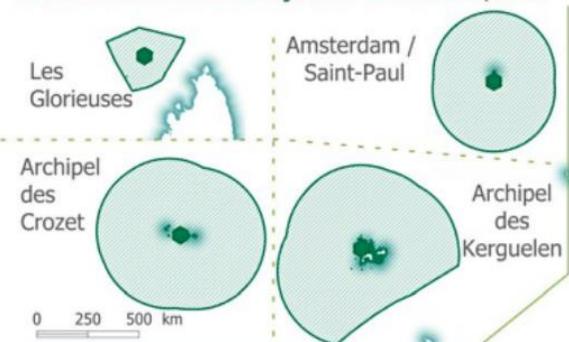
Conservation - gestion p 17

Information - sensibilisation p 20

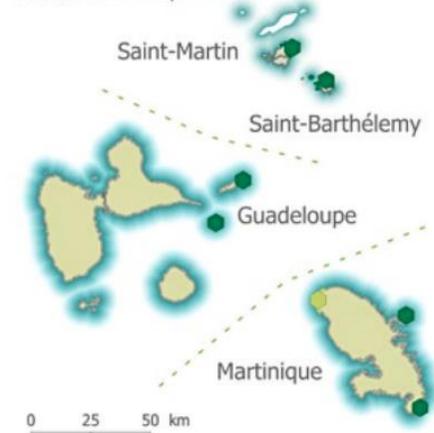
Gestion administrative et entretien p 28

LES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

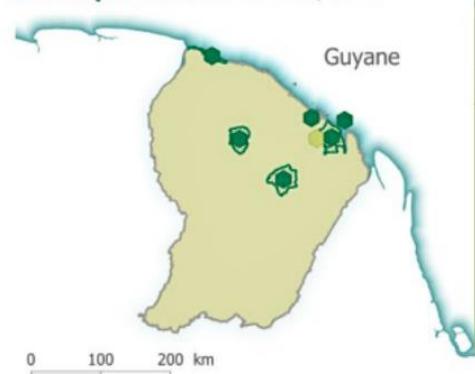
Terres Australes Françaises 170 579 237,00 ha



Antilles 6 308,57 ha



Amérique du sud 297 939,00 ha

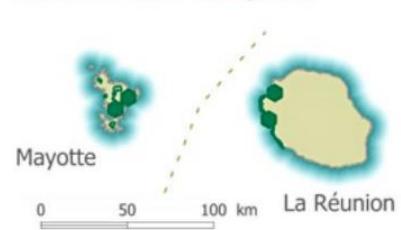


 **169 RNN**
171 090 069,57 ha

 **183 RNR**
41 668,24 ha

 **7 RNC**
86 623,90 ha

Océan Indien 6 890,35 ha



Sources : IGN, MNHN, RNF
Conception : Zacharie Moulin, RNF 12/2023



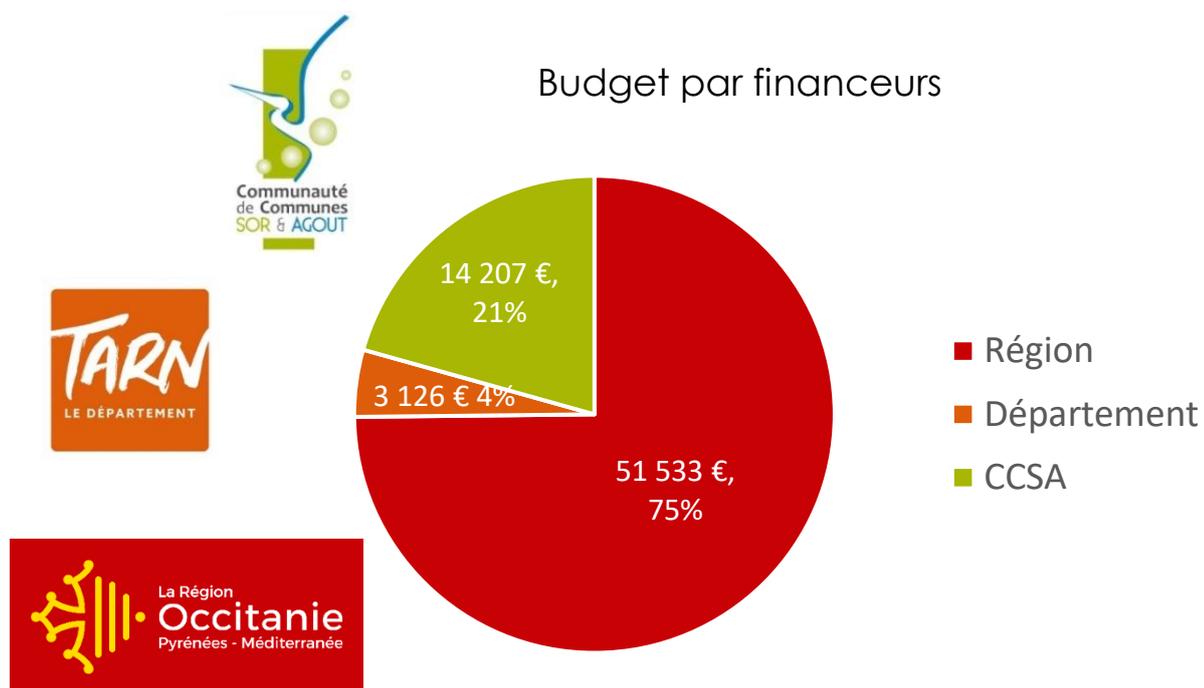
Organisation et financements

Organisation

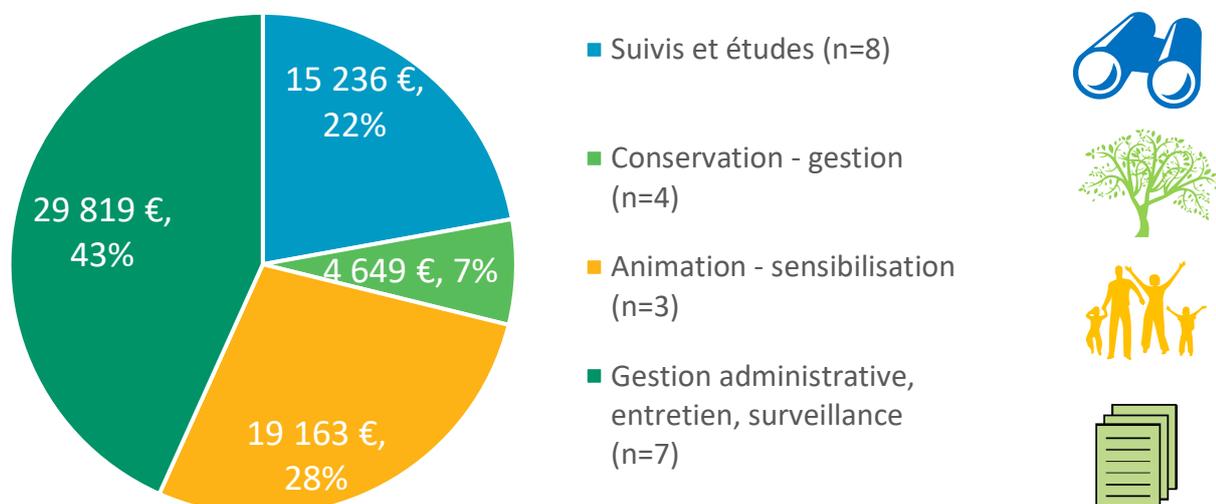


Financements 2024

Budget 2024 : 68 867 €



Budget par thèmes





Suivis et études du patrimoine naturel

SE 01 Suivre la colonie d'ardéidés et la végétation support des nids

SE 02 Suivre l'avifaune

SE 04 Suivre les odonates

SE 09 Suivre la colonie d'Utriculaires du Midi

SE 10 Suivre les niveaux d'eau des différents bassins

SE 14 Veille sur les espèces animales et végétales invasives avec recherche de moyens de gestion si nécessaire

SE 16 Surveillance et gestion des cyanobactéries

SE 17 Gestion du sanglier

La colonie de nidification d'ardéidés est la plus importante de l'ex-région Midi-Pyrénées et constitue un des enjeux majeurs de conservation de la RNR.

Un suivi régulier du nombre de couples-nids par espèce et de l'utilisation de l'espace (localisation de la colonie, végétation utilisée) permet de connaître l'évolution de la colonie et de mieux comprendre son fonctionnement ainsi que les facteurs locaux l'influençant. La prise en compte de l'état et de l'évolution de la végétation arbustive et arborée supportant les nids est nécessaire car il s'agit d'un des facteurs clés de la présence de la colonie sur le site.

La colonie ne fait pas l'objet de comptages exhaustifs du nombre de nids occupés en raison des difficultés d'accès et de dénombrement liées à la configuration du site (végétation très dense et peu pénétrable, colonie éclatée sur plusieurs îles) et afin d'éviter les dérangements. Le suivi annuel se fait donc par comptages depuis l'extérieur, à partir de points d'observation favorables reconduits tous les ans. Cela permet d'obtenir une estimation (à minima) des effectifs nicheurs et de noter leur répartition spatiale.



Illustration 1 : Le cœur de la colonie (photo de 2020)

L'estimation des effectifs nicheurs pour l'année 2024 est la suivante :

- **Héron cendré** : avec environ **103 couples** (stable), 73 couples + 30 nicheurs tardifs.
- **Héron garde-bœufs** : environ **722 couples** (stable).
- **Bihoreau gris** : avec environ **13 couples** nicheurs, cette espèce à forte valeur patrimoniale connaît une forte baisse depuis plusieurs années sur le site. Ses effectifs étaient évalués à environ 30 à 35 couples minimum ces dernières années (probablement moins de 50), conséquence du très net déclin observé depuis 20 ans au niveau régional. Les difficultés de dénombrement et la relative discrétion de l'espèce peuvent laisser espérer une légère sous-estimation.

L'hivernage est régulier en petit nombre sur le site avec une vingtaine d'oiseaux en moyenne (îlot du lac des Mouettes de la base de loisirs principalement).

- **Aigrette garzette** : environ **1 à 2 couples** (stable). Espèce nicheuse régulière dans la colonie mais en très petit nombre, ce qui complique la détection des oiseaux nicheurs.
- **Crabier chevelu / Héron pourpré** : cette année, nous n'avons pas observé de preuves de nidifications de ces deux espèces.

Cependant deux observations de Hérons pourprés ont été recensées (dont 1 juvénile en octobre), et une observation de crabier durant le mois de mai.



Illustration 2 : Hérons cendrés (Régis Schmitt)

En 2024, la colonie était encore assez étalée. Elle occupe plusieurs îlots boisés. La végétation support des nids reste celle habituellement utilisée ces dernières années : saules, sureaux, peupliers... On observe chaque année un roulement dans l'utilisation des supports de nids, avec la mort de certains végétaux à cause de la concentration en fientes, puis la régénération des mêmes végétaux dû au déplacement de la colonie. C'est le fonctionnement habituel d'une héronnière.



Illustration 3 : Localisation de la colonie d'ardéidés de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor en 2024 (estimation), cette localisation est une estimation car tous les nids ne sont pas détectables

L'**avifaune** constitue un des enjeux majeurs de la RNR. Outre la nidification des ardéidés, le site joue un rôle important pour les espèces liées aux milieux aquatiques, aussi bien pour la nidification (grèbes, rallidés, laridés, passereaux...) que lors des haltes migratoires (limicoles, laridés, anatidés, passereaux) ou de l'hivernage (anatidés).

L'objectif est de connaître et de suivre la fréquentation de la RNR par l'avifaune, en particulier aquatique, tout au long de l'année et des cycles biologiques des espèces : nidification, haltes migratoires, hivernage.

Environ **4 453 données** d'oiseaux ont été collectées par les salariés et les bénévoles de la LPO pour l'année 2024 (11/10/2023 – 31/10/2024) sur le site de la RNR et sa périphérie immédiate (= bassins du Garriguet, d'En Priou et de la base de loisirs des étangs) dont environ **3 518 pour le seul périmètre de la RNR**.

111 espèces ont été observées cette année dans le périmètre de la RNR. Chez ces dernières, environ **50 espèces sont nicheuses** certaines ou très probables.

Parmi les **faits marquants**, on retiendra :

- La 8^{ème} année consécutive de **nidification du Fuligule milouin** avec au moins 1 nichée produisant 11 poussins (en baisse). A noter que **le Fuligule milouin figure en catégorie « Vulnérable – VU » des espèces menacées d'extinction au niveau mondial** en raison d'une baisse de sa population à l'échelle planétaire (Liste rouge mondiale UICN, 2018).



Illustration 4 : Canard chipeau

- La reproduction de **Nettes rousses**, pour la 9^{ème} année, **essentiellement dans le bassin du Garriguet (périphérie de la RNR), avec seulement 1 poussin observé cette année**. De nombreux individus fréquentent également la réserve durant tout l'année.
- La reproduction du **Canard chipeau** avec environ 1 nichée pour 5 poussins, constitue **seulement la 5^{ème} nidification tarnaise** après les reproductions de 2020, 2021, 2022 et 2023.
- Plusieurs observations d'Ibis falcinelles en mars, avril et mai (nous suivons de près cette espèce qui pourrait nicher dans la RNR, dans un futur proche).
- 1 Mouette pygmée en mai
- 2 Grands Aigrettes observées le 16 mai (dont 1 individu avec le bec noir, caractéristique nuptiale). Cette espèce pourrait aussi un jour nicher dans la RNR.

- 1 Guifettes moustacs en mai
- 1 Spatule blanche en septembre
- 1 Bernache nonnette en octobre
- La troisième **nidification** connue **du Grand Cormoran** (dans la réserve et dans le département), avec un maximum de 8 nids construits (mais quelques échecs ensuite) pour une estimation de 13 poussins sous réserve de réussite de l'envol.

SE 04 Suivre les odonates

Les populations d'odonates sont de bons indicateurs de la qualité des milieux humides et de leur évolution. La RNR abrite un cortège assez diversifié d'espèces caractéristique des eaux stagnantes.

2024 a vu la poursuite des relevés lancés en 2016 dans le cadre du **Suivi Temporel des Libellules** (STELI) au niveau des bassins sud de la RNR (3 passages entre fin juin et fin juillet). Ce suivi, coordonné par le Museum national d'histoire naturelle, a été initié dans le cadre de la participation de la LPO Tarn au Plan régional d'actions « Odonates ». Il permet de mieux connaître la composition du cortège d'odonates présents ainsi que l'évolution numérique des différentes espèces en lien avec les actions de conservation et de gestion engagées.



Illustration 5 : *Sympetrum sanguin* (le 26 juin 2024)

Sur les 36 espèces d'odonates connues sur le site à ce jour, **11 espèces ont été recensées lors des trois séances de relevés** effectuées cette année (26 juin, 10 et 17 juillet). Il s'agit donc d'une année moyenne en termes de diversité.

| Nom français | Nom latin |
|-----------------------------|-------------------------------|
| <u>Agrion mignon</u> | <i>Coenagrion scitulum</i> |
| Anax empereur | <i>Anax imperator</i> |
| Brunette hivernale | <i>Sympecma fusca</i> |
| Ischnure élégante | <i>Ischnura elegans</i> |
| <u>Leste barbare</u> | <i>Lestes barbarus</i> |
| Leste vert | <i>Chalcolestes viridis</i> |
| Orthétrum à stylets blancs | <i>Orthetrum albistylum</i> |
| Pennipatte bleuâtre | <i>Platycnemis pennipes</i> |
| Sympétrum à nervures rouges | <i>Sympetrum fonscolombii</i> |
| Sympétrum méridional | <i>Sympetrum meridionale</i> |
| Sympétrum sanguin | <i>Sympetrum sanguineum</i> |

Illustration 6 : Liste des espèces contactées en 2024 (en rouge les moins communes)

Le bassin sud de la RNR abrite une importante colonie d'Utriculaires du Midi (*Utricularia australis*), une plante carnivore aquatique. Cette espèce a été identifiée comme un enjeu de conservation important pour la RNR.

En 2024, quelques fleurs ont été repérées dans la même zone qu'en 2023. Les niveaux d'eau sont restés assez haut cette année, ce qui a priori est plutôt favorable à cette plante. Pourtant la jussie s'est une nouvelle fois fortement développée. A ce stade nous ne savons pas si elle concurrence l'utriculaire mais la situation est à surveiller. Les fleurs de jussie étant jaune également, il est possible que les utriculaires soient mal détectées.



Illustration 7 : Carte de la floraison observée en 2024 (les fleurs étant difficiles à détecter, la plante a pu fleurir à d'autres endroits du bassin sud) (même répartition estimée qu'en 2023)

La variation des niveaux d'eau des bassins est un des facteurs majeurs influençant l'utilisation du site par la plupart des espèces patrimoniales (avifaune, utriculaire, amphibiens et odonates...). Il convient donc de suivre l'évolution des niveaux afin de disposer d'éléments de mesure et d'interprétation sur l'évolution des habitats et des espèces aquatiques.

L'évolution des niveaux d'eau de la RNR a été suivie par **lectures régulières** (selon l'accessibilité et la visibilité) de **3 échelles limnigraphiques** situées à différents endroits de la réserve (bassin nord, bassin central, et bassin sud). Cette année les niveaux d'eau sont montés jusqu'à l'été et se sont maintenus hauts à une période où normalement les niveaux baissent de façon conséquente jusqu'à l'automne.

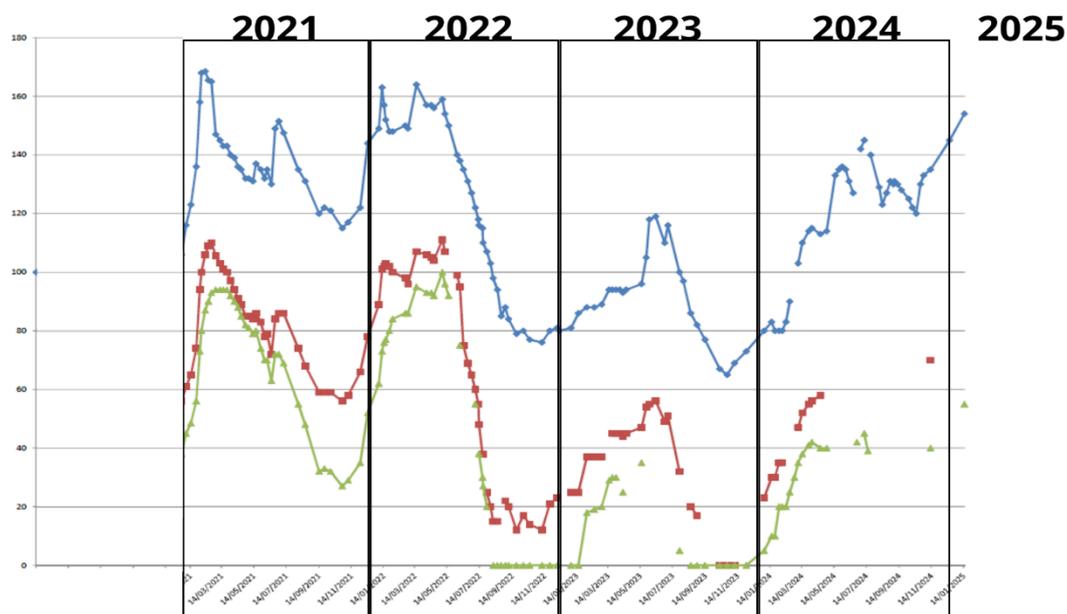


Illustration 8 : Évolution des niveaux d'eau ces dernières années (bleu : bassin nord, rouge : bassin central, vert : bassin sud)

SE 14

Mettre en place une veille sur les espèces animales et végétales invasives avec recherche de moyens de gestion si nécessaire

Depuis 2021, un piégeage des Tortues de Floride est réalisé sur la RNR. Cette année cette opération s'est poursuivie avec 12 individus capturés. Ce chiffre est nettement plus faible que durant les années précédentes pour des raisons de disponibilité du piègeur et une raréfaction des tortues dans les zones piégées depuis 4 ans.

| Année | Nombre de tortues capturées |
|-------|-----------------------------|
| 2021 | 85 |
| 2022 | 190 |
| 2023 | 56 |
| 2024 | 12 |



Illustration 9 : Tortues de Floride

Cette année la jussie a connu un fort développement. Les niveaux d'eau sont restés haut durant l'été et l'automne, ce qui semble l'avoir avantagée.



Illustration 10 : Localisation de la Jussie en 2024 (même estimation de recouvrement qu'en 2023)

SE 15 Surveillance et gestion des cyanobactéries

Suite au fort développement de cyanobactéries en fin d'été 2021, et à la mortalité massive de poissons ainsi causée, nous avons poursuivi l'application du protocole établi en 2022, entre la LPO, la communauté de communes, le département et la région.

Des analyses de type « eau de baignade » ont donc été réalisées durant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre, dans le bassin nord de la réserve et dans le bassin principal de la base de loisir pour comparaison. Les résultats n'ont pas montré de développements anormaux de cyanobactéries, et n'ont donc pas nécessité d'actions supplémentaires.

SE 16 Gestion du sanglier

Depuis 2021, nous assistons à un fort développement de l'espèce. Des dégâts agricoles ont été avérés dans le voisinage de la réserve et de plus en plus de traces sont observées à l'intérieur de l'espace protégé. Une concentration trop forte de sangliers peut occasionner de la prédation sur des oiseaux nichant au sol, comme certains canards à enjeux (nettes, fulligules...).

Afin de décantonner les sangliers de cet espace, et d'en réguler leur nombre en l'absence de prédateurs, une battue administrative a eu lieu le 29 février en concertation avec la RNR.

Cette battue s'est déroulée avec la participation des sociétés de chasse de Cambounet-sur-le-Sor et de Saix, l'OFB, la DDT, la Fédération Départementale des Chasseurs (qui a désigné les zones de tir en amont), la LPO, la CCSA et trois louvetiers chargés d'organiser l'opération.

A l'issue de la battue, 4 sangliers ont été tués et 1 blessé. Plusieurs dizaines de sangliers ont été décantonnés, dont de nombreux marcassins qui n'ont pas fait l'objet de tirs par décision du lieutenant de louvèterie.

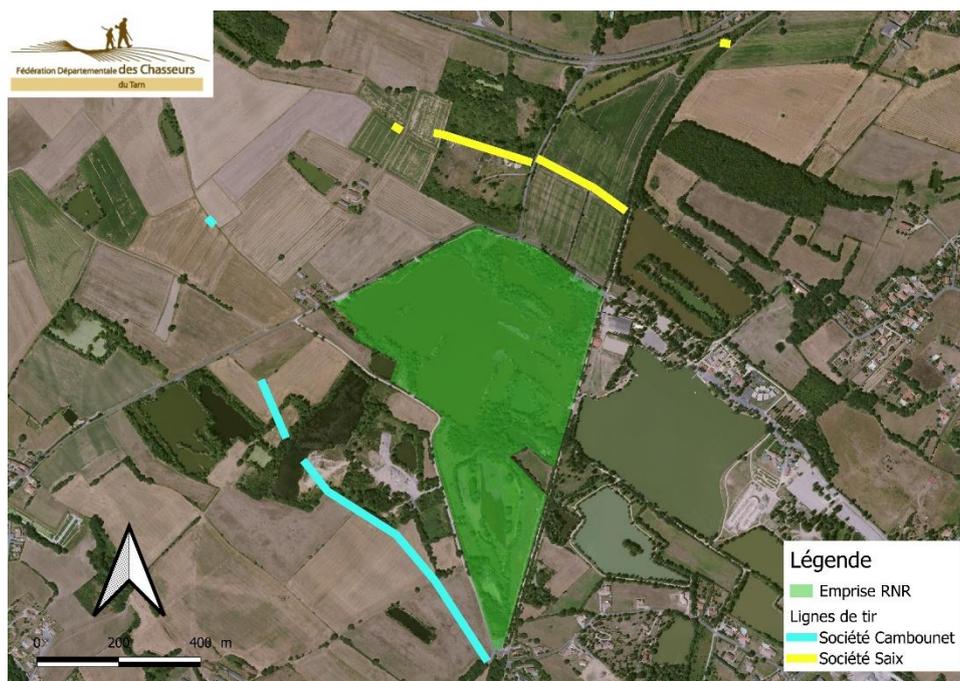


Illustration 11 : Carte des lignes et postes de tirs (Fédération Départementale des Chasseurs)



Conservation - Gestion

TU 07 Promouvoir un aménagement de l'espace de la base de loisirs cohérent/compatible avec les objectifs de la RNR

TU 13 Veiller à une bonne prise en compte des enjeux de conservation de la RNR dans le projet autoroutier Castres-Toulouse

TE 01 Assurer une gestion conservatoire des milieux boisés

TE 02 Mettre en œuvre une gestion adaptée à la restauration et à la conservation des prairies de fauche et de leurs richesses biologiques

TU 07 Promouvoir un aménagement de l'espace de la base de loisirs cohérent/compatible avec les objectifs de la RNR

Tout au long de l'année la LPO et la CCSA échangent sur la compatibilité de la base de loisir avec la RNR. Les deux gestionnaires de la réserve travaillent ensemble pour minimiser les dérangements qui peuvent être provoqués par diverses manifestations.

C'était notamment le cas cette année sur le sujet du feu d'artifice qui a lieu depuis plusieurs années, lors d'une compétition de BMX, au printemps et d'un spectacle de drones qui devait se dérouler en septembre.

Cet évènement n'a pas pu avoir lieu en raison du vent d'Autan et sera reporté le 31 mai 2025 en remplacement du feu d'artifice.

Cet évènement, bien que potentiellement impactant pour la biodiversité, a été calibré pour réduire les nuisances vis-à-vis de la RNR (zones de vols vues avec le prestataire, enceintes orientées à l'opposé de l'espace naturel...). De plus nous supposons que ce spectacle de drones sera moins néfaste que le feu d'artifice habituel.

Une réflexion globale est à engager sur ces types d'évènements et leur compatibilité avec la biodiversité, selon les périodes de l'année et le type de projectiles ou d'objets volants.

TU 13 Veiller à une bonne prise en compte des enjeux de conservation de la RNR dans le projet autoroutier Castres-Toulouse

La LPO et la communauté de communes participent régulièrement à des échanges concernant la construction de l'autoroute A69.

Les deux organismes sont en particulier impliqués dans les réflexions concernant la mise en œuvre de mesures compensatoires sur le site du Garriguet, limitrophe de la RNR. Plusieurs échanges ont eu lieu en ce sens courant 2024 avec ATOSCA et les autres structures concernées (bureaux d'étude, Terreo...).

Concert A69 :

Le 18 mai était organisé un concert pour lutter contre l'A69. Cette manifestation était prévue initialement à une centaine de mètres de la réserve et à une trentaine du bassin du Garriguet, en pleine période de nidification (Nettes rousses, fuligules milouins ...).

La LPO et les forces de l'ordre ont donc demandé à éloigner cette manifestation qui avait pour but d'attirer des milliers de personnes et qui aurait pu avoir un gros impact négatif sur les étangs à proximité.

Au final le concert a bien été éloigné et n'a pas causé de nuisances particulières à la RNR.

TE 01 Assurer une gestion conservatoire des milieux boisés

Dans le fonctionnement habituel d'une héronnière, il arrive que des arbres meurent lorsque les fientes des oiseaux se retrouvent en grande quantité. La héronnière se déplace alors de quelques mètres le temps que la végétation impactée se reconstitue.

Dans la RNR, nous n'observons pas de problèmes en lien avec un manque de végétation support des nids. Le développement forestier rivulaire et la régénération rapide de la végétation impactée (le sureau notamment) permettent une large disponibilité de zones de nidification et une bonne conservation de la colonie.



Illustration 12 : Boisement rivulaire

TE 02 Mettre en œuvre une gestion adaptée à la restauration et à la conservation des prairies de fauche et de leurs richesses biologiques

Le partenariat avec Bruno Cabrol (agriculteur voisin de la RNR) s'est poursuivi en 2024. Une seule fauche avec export a été réalisée cet été. L'opération sera renouvelée l'année prochaine avec là aussi une seule fauche (selon les préconisations issues des relevés botaniques et entomologiques réalisés sur les prairies en 2021 par le CEN Occitanie).



Illustration 13 : Prairie ouest



Information et sensibilisation

PI 01 Accueillir le public sur le site

PI 02 Organiser des animations sur la RNR à destination de la population locale dans les communes environnantes

PI 03 Communiquer sur les activités de la RNR



Il est important avant tout de préciser que le passage entre 2023 et 2024 aura été marquée par des changements au sein de l'équipe de la LPO Occitanie – Délégation Territoriale du Tarn. En effet, Emma LE BOZEC, en charge de la mise en œuvre du volet « animation – sensibilisation » de la RNR aura été remplacée en novembre 2023 par Anne CRÉVILLERS.

PI 01 Accueillir le public sur le site

PI 02 Organiser des animations sur la RNR à destination de la population locale dans les communes environnantes

L'une des grandes missions de la RNR est la sensibilisation des publics à la préservation de l'environnement et plus particulièrement de leur patrimoine naturel local. En effet, la réalisation de balades et d'accueils postés permet à la population locale d'avoir connaissance de ce site naturel et de comprendre l'importance d'un tel espace sur leur territoire.

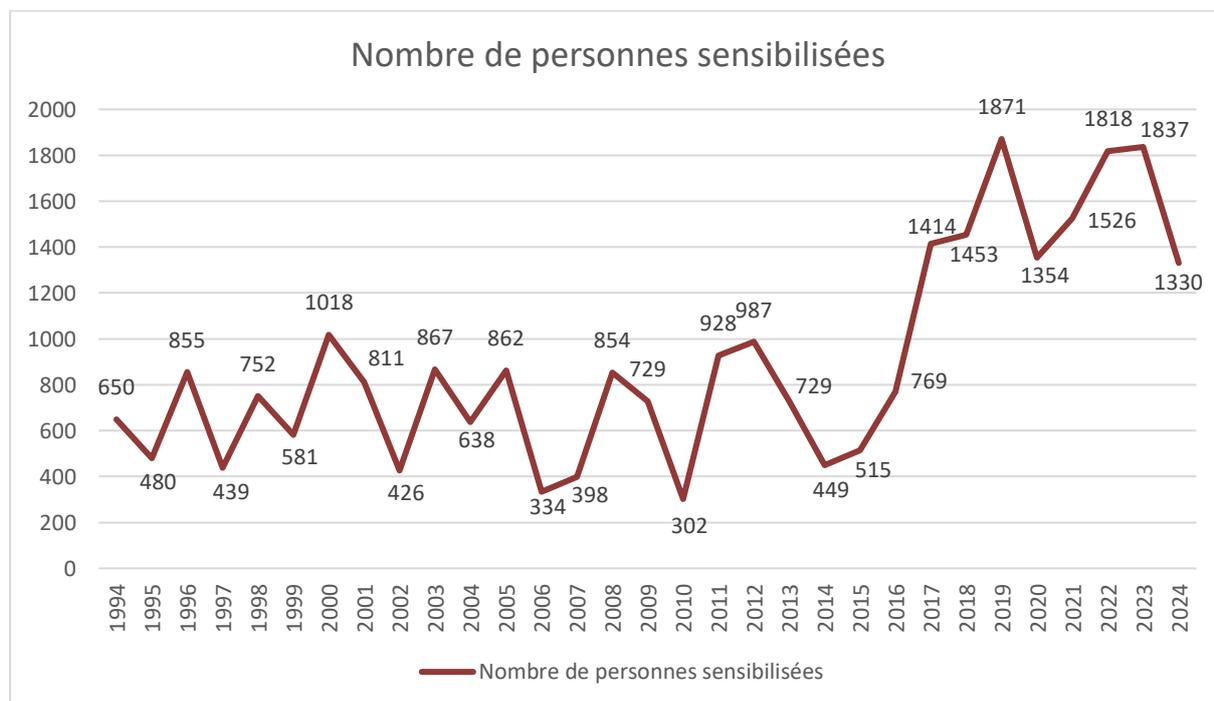


Illustration 14 : Évolution du nombre de personnes sensibilisées sur la RNR de Cambounet-sur-le-Sor entre 1994 et 2024

Au total en 2024, **1 330 personnes**, tous publics confondus, auront été sensibilisées sur la RNR de Cambounet-sur-le-Sor. Le nombre de visiteurs cette année est en diminution par rapport aux années 2022 et 2023, années post-covid pendant lesquelles la fréquentation avait augmenté. Depuis les débuts de l'animation en 1994, le nombre de personnes sensibilisées a été très variables d'une année sur l'autre, et ce, sans en connaître avec précision les causes. Cette année, nous avons identifié plusieurs éléments pouvant être à la base de cette diminution, en fonction des publics et des types d'action de sensibilisation.

Comme pour l'année 2023, le nombre d'animations prévu dans le programme d'actions prévisionnel était estimé à 98 demi-journées d'intervention. Celui-ci a été revu à la baisse en raison du changement d'animatrice et de la participation de cette

dernière à la rédaction du plan de gestion. Au total, en 2024, **85 demi-journées** d'intervention auront finalement été réalisées.

Ces interventions étaient réparties en quatre catégories d'animations : les **interventions scolaires**, les **permanences**, les **groupes constitués** (extra-scolaire, foyers de vie, associations locales...) et les **sorties naturalistes grand public** sur la réserve.

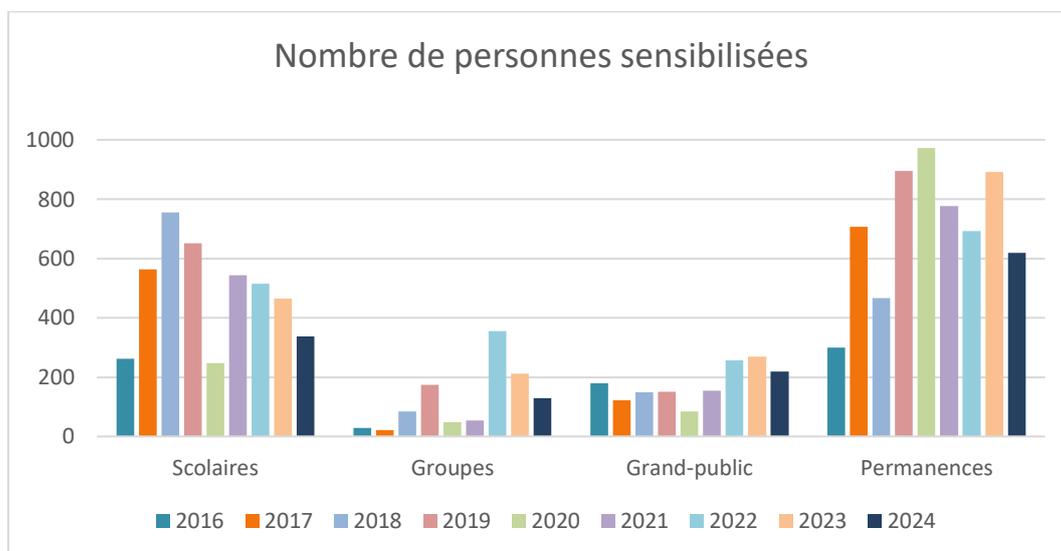


Illustration 15 : Évolution du nombre de personnes sensibilisées, par type d'intervention, entre 2016 et 2024

Intervention scolaires

Globalement, les **interventions scolaires** sont particulièrement appréciées du fait de leur gratuité d'un part mais également de l'accessibilité et de l'adaptabilité du site pour des groupes d'enfants. Ces animations sont pour la plupart organisées comme suit : une première intervention en classe pour faire connaître et familiariser les élèves avec la RNR et la notion d'espace protégé, et une seconde intervention directement sur la réserve pour découvrir le site, apprendre à observer et identifier les oiseaux présents.

En 2024, ce sont **10 établissements scolaires** qui ont été accueillis entre le 6 mars et le 13 décembre pour un total de **350 élèves de tous âges**, allant de la maternelle au master. Hors la période covid de 2020, cela fait depuis 2018 que le nombre d'élèves sensibilisés au travers des animations scolaires diminue. Interrogé.es, les professeur.es soulèvent deux obstacles majeurs à leur venue : l'accès à l'information et le coût des bus. En effet, avec les changements successifs de responsable de la mise en œuvre des actions de sensibilisation sur la réserve, la diffusion de l'information auprès des scolaires n'a pas été effectuée aux périodes habituelles. D'autre part, l'augmentation des coûts liés au transport freine les écoles les plus éloignées de Cambounet-sur-le-Sor à venir sur le site.



Illustration 16 : Animations scolaires, en classe (à gauche) et sur la réserve (à droite).

Permanences

Concernant les permanences, **618 personnes** ont été sensibilisées lors de **28 accueils postés** du 27 mars au 6 novembre.

Ces interventions sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles permettent de sensibiliser des personnes qui ne se seraient pas spécialement intéressées d'elles-mêmes à la Réserve Naturelle et donc de susciter leur intérêt pour le site et la biodiversité qu'il abrite. L'accueil posté se fait à l'observatoire Nord-Est, au bord du chemin le plus fréquenté.

De la même façon que l'année dernière, les permanences ont continué à l'automne, profitant d'une arrière-saison très douce et de l'organisation de la fête foraine de Saix sur la base de loisirs.



Illustration 17 : Permanence

Sorties naturalistes grand-public

À la différence des permanences qui se font en maraudage, les sorties nature attirent des personnes déjà intéressées pour la plupart.

Cette année, ces visites guidées ont attiré **232 personnes**, sur **23 sorties**.

Ces balades naturalistes sont souvent orientées sur une thématique particulière : oiseaux d'eau hivernants, balades crépusculaires, migration, sortie spéciale enfants...



Illustration 18 : Animation grand-public

Concernant ces deux types d'actions de sensibilisation (sorties naturalistes et permanences), le frein le plus important cette année a été la météo. Avec un printemps très pluvieux, ce sont 7 permanences sur les 34 initialement programmées qui ont été annulées (contre 1 en 2023).

D'autre part, la différence de fréquentation du site pourrait s'expliquer au travers des travaux de construction de l'autoroute A69. En effet, que ce soit pour les sorties organisées, ou pour les permanences, ce sont majoritairement des personnes locales, en promenade sur un lieu qu'elles fréquentent souvent. Hors, plusieurs d'entre elles nous ont dit avoir moins fréquenté le site cette saison en raison des désagréments causés par les travaux de l'autoroute (nuisances sonores, olfactives, visuelles, difficulté d'accès...) mais également en raison de la communication négative du fait des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre sur la commune de Saïx.

Interventions groupes constitués

Enfin, le nombre de groupes sensibilisés s'élèvent à **11 interventions**, pour un total de **130 personnes sensibilisées**. Ces résultats ont fortement diminué depuis 2022. Cette diminution pourrait s'expliquer par une association des éléments identifiés plus haut : une météo défavorable, un manque de communication, des travaux de l'A69 dissuasifs. Plusieurs partenariats ont cependant continué cette année 2024 avec l'accueil du centre de loisirs de Saïx, du Foyer de vie de Cuxac-Cabardès et de l'Université Pour Tous Tarnais notamment.



Illustration 19 : Animation de groupes

La communication joue également un rôle essentiel dans la sensibilisation du public aux enjeux de la RNR. En effet, l'information passe par les outils de communication, qui permettent à la fois une meilleure visibilité de la RNR mais également une sensibilisation des visiteurs à l'importance de respecter la réglementation.

En 2023, la RNR a fait l'objet d'un Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT). Effectué par Marie MINMEISTER, en Master II Gestions Social de l'Environnement à Albi, ce DAT montre que l'ancrage est bon mais que la communication est à améliorer. Aussi, 2024 a été l'occasion de repenser notre communication à travers divers chantiers :

- **Actualisation du site internet de la réserve.**

Pour faciliter l'accès à l'information, un nouveau site internet a été développé. Le site possède notamment une carte interactive (visibilité des différents accès), un agenda des activités, ainsi qu'une page dédiée à la réglementation. Les visiteurs pourront également suivre l'activité du site avec une interface actualisée du comptage hebdomadaire de l'avifaune, ainsi que grâce aux articles « actualités ».



[Réserve naturelle régionale de Cambounet-sur-le-sor](#)

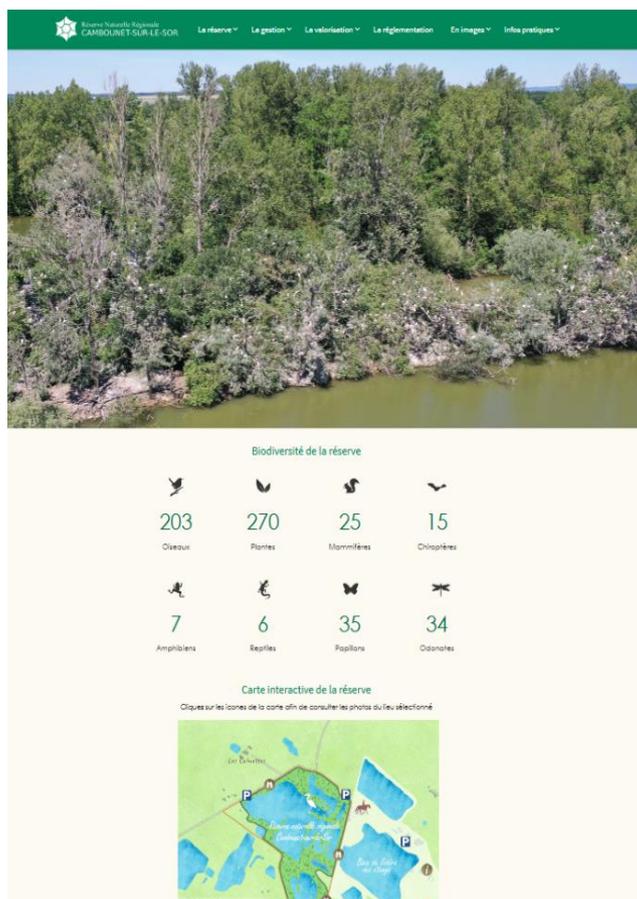


Illustration 20 : Visuels du nouveau site internet

- **Création d'une page Instagram**

Les réseaux sociaux sont des outils de communication très efficaces dans le partage de l'information. Ils permettent de diffuser plus facilement les actualités liées à la RNR. L'objectif de la page Instagram sera de toucher un plus large public, de diffuser notre offre d'animation et de sensibiliser à la biodiversité de la réserve, et à l'importance de son maintien.

[Instagram](#)

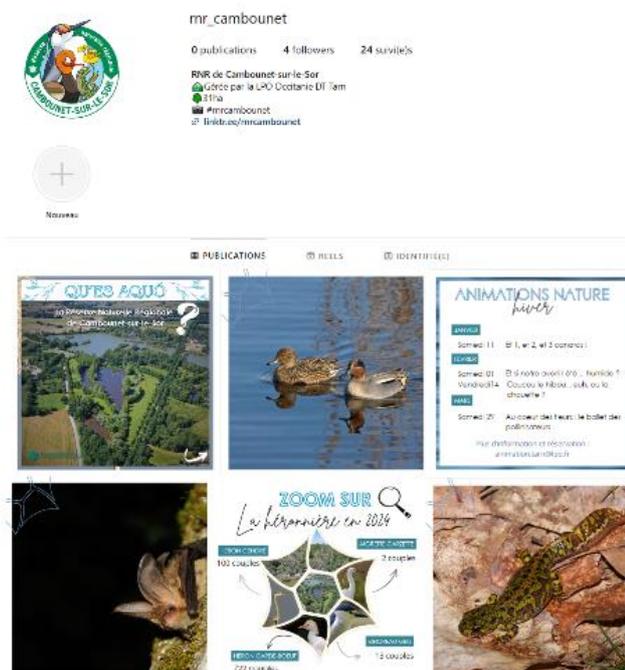


Illustration 21 : Visuels de la nouvelle page Instagram

- **Création de panneaux pédagogiques**

La plupart des personnes interrogées lors des journées de maraudage sur la réserve ne font pas la différence entre l'espace « base de loisirs » et l'espace « aire protégée ». Pourtant, des panneaux d'information sont accessibles, mais surtout aux parkings situés au nord et au sud de la réserve. Aussi, les usagers empruntant les chemins depuis le parking de la base de loisirs ne sont que très peu informés de la spécificité de lieu lorsqu'ils arrivent aux observatoires. Nous avons donc réfléchi à la conception de panneaux pédagogiques qui seront disposés aux 4 observatoires. Ces panneaux devraient être installés courant 2025.

D'autre part, et dans la continuité des années précédentes, nous avons poursuivi les actions de communication existantes :

- **Conception et diffusion des supports de communication des sorties prévues sur la RNR.**
- **Actualisation de la page Facebook dédiée à la RNR.**

Gestion administrative et entretien

AD 01 Assurer la gestion administrative et technique et la gouvernance du site

AD 02 Participer à la vie du réseau d'espaces naturels protégés

AD 03 Collecter et organiser les données naturalistes

AD 04 Tenir un cahier d'enregistrement des animations

TE 05 Assurer l'entretien courant du site et des équipements d'accueil et d'observation

PO 01 Assurer la surveillance du site et le respect de la réglementation en lien avec les différentes forces de police

En 2024, la CCSA et la LPO Occitanie - DT Tarn ont assuré la gestion administrative et technique de la RNR en assurant les missions suivantes :

- Assurer la mise en œuvre du plan de gestion
- Assurer le suivi technique, administratif et financier du plan de gestion
- Réaliser le secrétariat courant de la Réserve
- Réaliser et diffuser le bilan annuel d'activité
- Organiser et animer le Comité de consultatif de gestion annuel (qui s'est tenu le 07/11/2024), rédiger et diffuser aux membres le compte-rendu
- Élaborer le budget prévisionnel de l'année N+1 et les dossiers de demande de financements auprès de la Région et du Département
- Échanger avec les services de la Région
- Coordonner et échanger avec les différents partenaires
- Acheter les matériels et équipements nécessaires pour le suivi et les animations (documentation scientifique, tenues de terrain...)

Le **renouvellement du plan de gestion** est toujours en cours. Voici les étapes terminées (en vert), en cours (en orange) et restantes (en rouge) :

- **Evaluation du PG précédent**
- **Diagnostic**
- **Réunion de concertation – Valorisation**
- **Réunion de concertation - Scientifique**
- **Bilan des réunions de concertation (50%)**
- **Arborescence (architecture des actions) (90%)**
- **Fiches actions**
- **Proposition CCG / Région**
- **Proposition CSRPN**

A noter : Le recrutement d'une seconde personne initialement prévu début 2024 pour venir en appui sur ce sujet chronophage n'a finalement pas été effectué. Le financement du Fonds Vert n'a en effet pas pu être sollicité en raison de changements de critères d'éligibilité du dossier début 2024 (alors que le dossier de demande était prêt et que les avis préalables étaient favorables...).

La participation aux réseaux des espaces protégés permet aux gestionnaires d'échanger, de mettre en réseau et de mutualiser les connaissances et les expériences. Cette intégration dans le réseau national « RNF » permet également une meilleure connaissance / reconnaissance de la RNR.

Ces réunions sont les lieux de riches échanges qui permettent d'améliorer et de prendre du recul sur la gestion de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor tout en prenant part au grand réseau mondial ou régional des réserves françaises.



Illustration 22 : Congrès des Réserves Naturelles de France à Seignosse, du 3 au 6 avril 2024 : table ronde (à gauche) et visite de terrain à la RNN d'Arjuzanx (à droite).

Nicolas Gal s'est rendu au **congrès des Réserves naturelles de France** à Seignosse, du 3 au 6 avril 2024. Ce fut l'occasion d'échanger avec les autres réserves du monde entier et de faire le point sur différents aspects transversaux comme la police, le patrimoine biologique, l'EEDD, le lien avec la politique nationale et le fameux objectif des 10% de protection forte...

Retrouvez le bilan de ce congrès ici : [2024_congres-rnf_bilan_web.pdf](#)

Rencontres des Réserves naturelles d'Occitanie (du 20 au 22 novembre – Mont-Louis) :

Pour la première fois, une rencontre entre toutes les réserves d'Occitanie (régionales, nationales, géologiques et de chasse et faune sauvage) a eu lieu.

Elle s'est déroulée à Mont-Louis dans les Pyrénées-Orientales, Nicolas Gal et Anne Crévillers s'y sont rendu pour participer à ces échanges très intéressants (perspectives budgétaires, sangliers, changement climatique, fréquentation, renaturation...) et prendre la mesure de toute la diversité des équipes de gestion au sein de la même région.



Illustration 23 : Les gestionnaires des réserves occitanes

AD 03 Collecter et organiser les données naturalistes

En vue de la bonne gestion de la Réserve, le gestionnaire doit collecter et organiser l'ensemble des données naturalistes recueillies sur le site. Son rôle est également de sensibiliser l'ensemble des acteurs interagissant sur le site à la transmission de leurs observations naturalistes.

Pour cela, en 2024, le gestionnaire technique (LPO Occitanie - Tarn) a procédé à :

- La saisie des données collectées lors des différents suivis et inventaires qu'il a effectués sur site.
- L'animation du réseau de bénévoles qui participent aux suivis naturalistes (avifaune surtout) effectués sur la RNR, complémentaires des relevés réalisés par les salariés de la LPO.
- la validation des données transmises par les naturalistes bénévoles de la LPO via la base de données en lignes www.faune-occitanie.org
- Le traitement sous Système d'Informations Géographiques (SIG) d'un certain nombre de données d'inventaires (colonie de hérons, Triton marbré, flore patrimoniale et invasive...)

TE 05 Assurer l'entretien courant du site et des équipements d'accueil et d'observation

La RNR ayant vocation à accueillir le public, il convient d'assurer le bon état des équipements existants afin de garantir des conditions de découverte et de sécurité idéales aux visiteurs. L'entretien régulier des équipements de la RNR (observatoires, signalétique, sentiers, portails...) et de la végétation des secteurs accessibles au public est donc nécessaire.

La réalisation des travaux d'entretien est principalement assurée en régie par le personnel technique de la CCSA, en lien avec la LPO Occitanie – DT Tarn. Des interventions légères sont également réalisées par les salariés de cette dernière, avec l'appui de bénévoles de l'association (taille ponctuelle, nettoyage des observatoires...).

En 2024, ces travaux ont principalement porté sur :

- **L'entretien courant des espaces ouverts, des cheminements et des haies périphériques** : fauche de l'herbe en bordure de sentiers et des observatoires, taille des rejets de peupliers devant les observatoires et le long des berges, gyrobroyage des zones en friche (nord et nord-est) en hiver afin de limiter les impacts sur la faune et la flore.
- **Gyrobroyage** annuel de la friche nord et **chantier de bénévoles LPO** (février et novembre) **de débroussaillage et ramassage des déchets**.
- **Remplacement d'une palissade à l'ouest de la RNR** (dont le bois a été volé quelques semaines plus tard ; une plainte a été déposée par la CCSA).

PO 01 Assurer la surveillance du site et le respect de la réglementation en lien avec les différentes forces de police

Dans le cadre de ses différentes missions, la LPO Occitanie - DT Tarn assure de nombreux jours de présence sur le terrain tout au long de l'année (visites de « routine », suivis scientifiques, accueil du public, travaux...). La surveillance du site est ainsi assurée de cette façon ainsi que lors des tournées de surveillances effectuées par le **policier municipal de la CCSA**.

Cette année, nous avons relevé différentes infractions à la réglementation :



Illustration 24 : Localisation des infractions relevées et de leur niveau de gravité

| | |
|-----------|---|
| Gravité 3 | Braconnage (procédure OFB), vol de planches sur les palissades (plainte CCSA), stationnement de vans dans la RNR, chien/chat en divagation dans la RNR... |
| Gravité 2 | Incivilités verbales/provocation, tags (anti et pro autoroute), déchets verts apportés avec un véhicule ... |
| Gravité 1 | Déchets, chiens non tenus en laisse... |

Formation de police



Illustration 25 : Promotion 2024 du commissionnement des Réserves naturelles

Pour mieux lutter contre ces infractions, et venir en renfort du policier municipal, Nicolas Gal a passé le commissionnement et l'assermentation en 2024. Cette formation permet d'avoir un pouvoir de police en lien avec la réglementation de la RNR et le code de l'environnement.

4 semaines de formation financées et dispensées par l'OFB : 3 dans les bureaux de l'OFB à Montpellier et 1 au centre de formation du Bouchet à côté d'Orléans.

- Formation théorique dans les bureaux de l'OFB à Montpellier :

Notions juridiques, l'infraction pénale, la police judiciaire, l'amende forfaitaire, le procès-verbal de constatation d'infraction...

- Formation sur les techniques d'intervention de police, au centre du Bouchet, en Sologne :

Contact avec l'utilisateur, organisation d'une mission de police, contrôle de l'utilisateur, prévention des conflits, auto-défense, manipulation d'armes à feu, manipulation d'armes blanches...



Illustration 26 : Exemple d'exercices de la formation pratique : contrôle de deux-roues motorisées et manipulations d'armes de chasse.

Le commissionnement a été validé en juillet et l'assermentation a été réalisée le 5 décembre 2024 au tribunal de Castres.

Déplacement de rochers pour bloquer le stationnement de véhicules

Pour lutter contre des incivilités (déchets, dégradation d'observatoires...) dues principalement au stationnement irrégulier de véhicules devant l'observatoire nord-ouest, la CCSA a déplacé en novembre des rochers pour faire respecter l'interdiction de stationner. Ce stationnement était jusqu'alors toléré pour des questions de praticité.



Illustration 27 : Rochers bloquant l'accès des véhicules

Etude d'une fermeture (sauf ayants droit) du chemin ouest

Compte tenu de la **hausse des dégradations** et de la corrélation avec l'**accessibilité en voiture**, il paraît urgent de **fermer à la circulation des véhicules à moteur le chemin suivant** (sauf ayants droits, agriculteurs et ouvriers de la zone de compensation du Garriguet) :



Illustration 28 : Situation du chemin ouest

